

Annexe 10



Direction des services départe-
mentaux de l'éducation nationale
du Doubs

FICHE D'INFORMATIONS INDICATIVES

**À retourner impérativement par courriel au service gestion collective
pour le 26 avril 2024**

Délai de rigueur : aucune fiche ne sera prise en compte après cette date.

Division des personnels
enseignants du 1^{er} degré
Service gestion collective

Téléphone :
03 81 65 48 56

Mél :
ce.gestco.dsden25@ac-besancon.fr

26, avenue de l'Observatoire
25030 Besançon cedex

ENSEIGNANTS TITULAIRES D'UN POSTE DE REMPLACANT A TEMPS PARTIEL EN 2024-2025

OBJET : mouvement 2024

NOM :

PRENOM :

ADRESSE PERSONNELLE :

TELEPHONE :

ADRESSE MEL :

1. Etes-vous déjà à temps partiel et titulaire d'un poste de remplacement en 2023-2024 ? :

OUI :

NON :

2. Si oui, quels sont vos supports d'affectation provisoire (précisez école et quotité) ? :

-
-
-
-

3. Si cela est possible, souhaitez-vous obtenir tout ou partie de ces supports en 2024-2025?

OUI :

NON :

Précisez lesquels si cela ne vaut que pour une partie de ces supports :

4. Accepteriez-vous les quotités de travail ci-dessous (cochez la case si oui) :

58% (pour les enseignants ayant initialement sollicité un 50%) *L'organisation correspond à deux jours plein plus un jour par semaine une semaine sur 3*

83% (pour les enseignants ayant initialement sollicité un 75%) *L'organisation correspond à trois jours plein plus un jour par semaine une semaine sur 3*

5. Observations (précisez en particulier si vous êtes volontaire pour exercer en A-SH ou toute autre information utile à votre affectation) :

TRES SIGNALE

Les nominations sur les postes sont prononcées par le directeur académique des services de l'éducation nationale du Doubs, dans l'intérêt du service, en fonction du barème et des supports vacants.